

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE DANS VOTRE AGENDA

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi 9 octobre en raison du congé de l'Action de grâce. Le bureau sera ouvert mardi 10 octobre à compter de 9h00.

MARCHÉ DES PETITES TROUVAILLES ET DES SAVEURS

SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023

GYMNASE DE L'ÉCOLE

Aux nouveaux exposants qui souhaiteraient participer à la 6^e édition, vous avez jusqu'au 19 octobre pour vous inscrire. Vous devez communiquer avec Diane au 418 854-2260 poste 2.

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Semaine de la prévention des incendies
8 au 14 octobre 2023

Votre gouvernement Québec



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 02 octobre 2023

PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des procès-verbaux :**
 - 4.1 **réunion ordinaire du 5 septembre 2023**
- 5- **Suivi des dossiers :**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés :**
 - 6.1 **Approbation des comptes et des déboursés pour municipalité :**
 - 6.2 **Approbation des comptes et des déboursés pour Lac Dôle :**
- 7- **Correspondance :**
- 8- **Affaires financières :**
 - 8.1 **Résolution pour autoriser le paiement de la cotisation 2023-2024**
- 9- **Greffe et organisation :**
 - 9.1 **Correction de la résolution numéro 01-20-9005**
 - 9.2 **Demande Club des 50+**
 - 9.3 **Adoption des prévisions budgétaires 2022 de la RIDT**
 - 9.4 **Autorisation de présenter et signer les contrats de travail pour les employés**
 - 9.5 **Achat deux drapeaux de la municipalité Saint Louis du Ha! Ha!**
- 10- **Sécurité publique :**
 - 10.1 **Adoption du règlement numéro 441**
- 11- **Travaux publics :**
 - 11.1 **Acceptation soumission pour l'installation de l'éclairage de l'abris à sel**
 - 11.2 **Autorisation pour la réparation du réseau dégout au 271 et 273 commerciales**
 - 11.3 **Achat d'une laveuse à pression**
- 12- **Urbanisme :**
 - 12.1 **Demande soumise au conseil municipale de statuer pour le matricule 9477_23_5666.00_0000**
 - 12.2 **Demande soumise au conseil municipale de statuer pour le matricule 9379_77_0401.00_0000**

- 13- **Loisirs, cultures et vie communautaires :**
 - 13.1 Demande d'aide financière pour la bibliothèque municipale
- 14- **Camping du Lac Dôle :**
 - 14.1 Acceptation offre de service carnet de santé du Camping Lac Dôle
 - 14.2 Acceptation achat de revêtement extérieur manquant
- 15- **Affaires diverses :**
 - 1. Fixer rencontre pour la rue Centenaire
 - 2. Demande du comité des loisirs du Lac Dôle
 - 3. Soumission pour électricité Camping Lac Dôle
- 16- **Périodes de questions :**
- 17- **Levée de l'assemblée :**



570 FOIS MERCI !

L'équipe de la municipalité à relevé le défi des générations, le samedi 16 septembre dernier en parcourant 20 km de marche (départ du bureau municipal jusqu'au Camping du Lac Dole /aller-retour). Nous avons ramassé le montant de 570.00 \$.

Nous aimerions remercier la municipalité et tous ceux et celles qui nous as encouragés avec vos dons en argent. Merci à l'imprimerie Excel pour la commandite des camisoles.



Infos de votre mairesse

Bonjour à tous chers citoyens. J'espère que l'automne vous apporte son lot d'abondance dans vos récoltes ainsi que dans vos réserves en prévision de la saison hivernale qui s'approche tranquillement. Pour ma part, je félicite les gens qui participent à garnir notre frigo communautaire au centre des Loisirs.

Suite à la rencontre avec Madame Amélie Dionne, le 16 septembre dernier, celle-ci nous a confirmé que des fonds seront versés sous peu pour nos sinistrés. La municipalité contactera les gens qui ont ENCORE eu des dégâts importants lors du dernier coup d'eau du début septembre. Sachez que je me suis déplacé sur place à chaque fois et que mon niveau de désolation est plus que dépassé. Plusieurs problématiques, d'un peu partout dans le village, nous ont été mentionnés et sachez que nos hommes de main aux travaux publiques ont une liste assez importante d'établie. Encore une fois, je vous demande la patience et la compréhension de certain délai.

En vous souhaitant du beau et bon temps,

Mélissa Lord, mairesse



SAVIEZ-VOUS...

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre sixième versement de taxe municipale pour le 30 octobre. Merci de votre collaboration.



APPLICATION MOBILE DEA QUÉBEC

Cette application mobile vous fournira une méthode facile pour localiser le défibrillateur externe automatisé (DEA) plus proche. Nous vous encourageons à télécharger l'application de localisation de DEA Québec disponible sur votre téléphone mobile sur Apple IOS et Google-Androidi. De plus, elle rappelle les grandes étapes de la réanimation cardiorespiratoire.

À Saint-Louis-du-Ha! Ha!, la municipalité a fait l'achat d'un défibrillateur cardiaque qui est situé à l'entrée de la Résidence A. Parent située au 97, rue Saint-Charles. Il est disponible en tout temps 24h/24. En cas d'urgence toujours appelée le **911**. Bientôt, une affiche sera installée à l'extérieure pour identifier le défibrillateur cardiaque.

Aussi, les pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata se sont doter d'un défibrillateur cardiaque qui se trouve dans un de leurs camions.

À TOUS LES CITOYENS

Vous allez recevoir par la poste à partir de mercredi 4 octobre prochain, le rapport sur la situation financière 2022 de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!.

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Responsabilités :

- Préparer et confectionner la glace le plus tôt possible selon la température;
- Dénéiger la patinoire avec le tracteur, la souffleuse, les pelles, etc.;
- S'assurer de la meilleure qualité glace possible;
- S'assurer de la propreté extérieure du bâtiment et du site extérieur.

Exigences :

- Avoir 18 ans et plus, être responsable, en bonne forme physique et faire preuve d'autonomie;
- Être disposé à travailler selon un horaire variable de décembre à mars;
- Posséder un minimum de connaissance ou d'expériences pertinentes;
- Détenir un permis de conduire valide.

Entré en fonction : début décembre 2023

Salaire à discuter selon l'expérience

Transmettre votre curriculum vitae avant le 26 octobre 2023 au bureau municipal ou à l'adresse courriel suivante : municipalite@saintlouisduhaha.com

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 9 octobre à 13h30. À noter que la réunion des tisserandes se tiendra après la réunion.

Pour celles (membres ou non membres) qui seraient intéressées à apprendre à tricoter des bas enfants ou adultes, il y aura une formation le 30 octobre au local des fermières à 13 h. Apportez vos broches et votre laine et il nous fera plaisir de vous accueillir. Le cours s'adresse autant aux débutants qu'aux plus expérimentées. Si vous désirez des informations, vous pouvez communiquer avec Liette Lévesque au 418 854-3883 ou Lucy Bossé au 418 854-3551.

Bienvenue à toutes nos fermières !

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle vous invitent à leur réunion mensuelle, le mercredi 11 octobre à 13h30 à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos membres !

CAFÉ-RENCONTRE

Le Cercle des Filles d'Isabelle organise un café-rencontre qui aura lieu le mercredi 18 octobre à 13h à la salle municipale. On vous invite à venir passer un bon moment de discussions avec nous. Pas besoin d'être membre du Cercle des Filles d'Isabelle.

Bienvenue à toutes !

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 12 octobre à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous les membres !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le petit déjeuner 50+ aura lieu le mardi 10 octobre 2023 à 9h30. Pour réservation ou covoiturage, contactez Louise au 418 854-3192.

Samedi 21 octobre à 20h à la salle municipale aura lieu la soirée de danse avec Narcisse Chiasson.

Ne pas oublier les mercredis des cartes à 13h30 à notre local.

Pour être des nôtres comme nouveau membre 2024, contactez Louise ou Guy au 418 854-3192.

Bienvenue à tous !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des loisirs vous invite à son assemblée générale qui aura lieu mercredi 18 octobre 2023 à 19 h au Centre des loisirs. Tu aimerais t'impliquer dans le comité, tu as des idées d'activités qui pourraient intéressés les enfants, les adolescents, les jeunes familles, parents, et les personnes âgées.

Bienvenue à tous !

FABRIQUE DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le Conseil de Fabrique organisera une activité de Noël qui aura lieu le dimanche 3 décembre 2023 à 14h à l'Église de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Représentation musicale par l'Harmonie de Rivière-du-Loup qui regroupera 30 musiciens et chanteurs.

Les billets seront en vente à partir de la mi-octobre et le coût des billets : 20 \$ adulte, 10 \$ pour les 7 à 11 ans et gratuit pour les 6 ans et moins.

- Presbytère au 418 854-3513 (mardi de 13h à 16h)
- Facebook de la Fabrique de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

ACTIVITÉS NOUVELLES

MISE EN FORME EN PLEIN AIR GRATUIT

Cette activité s'adresse à tout le monde (enfants, parents, adultes, aînées). Venez bouger avec nous.

Quand : mercredis 4 et 11 octobre 2023. À part la suite, se sera les lundis et mercredis.

Heure : 17h à 18h

Endroit : parc La Chanterelle



YOGA DOUX

Le yoga doux est un programme adapté qui s'adresse à tous qui se fait avec l'aide d'une chaise. Le cours est donné par madame Nathalie Préfontaine, professeur certifiée en yoga.

Quand : mardi 10 octobre (premier cours gratuit)

Heure : 18h à 19h

Lieu : Centre des loisirs



INITIATION PICKLEBALL

Le pickleball est un mélange de plusieurs sports, dont le tennis pour ses mouvements, le badminton pour les dimensions du terrain, le tennis de table pour la raquette à surface rigide et le racquetball pour la dimension de la raquette. Il se joue en double et en simple à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le pickleball s'adresse à tout le monde (enfants, adultes, aînées)

Quand : mercredi 11 octobre 2023 (cour essai gratuit)

Heure : 18h30 à 19h30

Lieu : Gymnase de l'école (entrée porte arrière, rue Pelletier)

Note : les raquettes et balles fournies.

Pour informations et inscriptions : Diane, 418 854-2260 poste 2



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LOCATION DE JEUX DE SOCIÉTÉ

En collaboration avec Re-Ressources Familles du Témiscouata, la bibliothèque met à la disposition des jeux de société éducatifs gratuits. Les jeux s'adressent à toute la famille. Ils sont disponibles sous forme de prêts et vous pouvez les récupérer sur les heures d'ouverture soient de 18h30 à 20h les mercredis.



CHANDAILS DU 150^e

Si vous êtes intéressés à vous procurer un chandail du 150^e, vous devez communiquer avec Diane au 418 854-2260 poste 2 ou venir au bureau municipal pour passer une commande.

Deux couleurs seront disponibles seulement. Le coût est 17 \$ du chandail. Date limite pour commander votre chandail est le 20 octobre.



REMERCIEMENTS DE LA DUCHESSE DES POMPIERS

AMÉLIE BOSSÉ

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé de proche ou de loin lors de mon expérience de duchesse. Je n'ai pas été élu reine, mais j'ai terminé deuxième meilleure vendeuse avec une somme de 9 000\$. Ceci est grâce à votre bel encouragement lors de mes activités dans notre municipalité. Un ÉNORME merci à ma famille qui m'ont donné un ÉNORME coup de main et aussi aux pompiers qui ont été présents et m'ont aidé lors de mes activités.



MERCI !

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

8 AU 14 OCTOBRE 2023



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

L'automne et les feuilles mortes

Rappelons qu'il est interdit de jeter les feuilles mortes et résidus verts aux poubelles. Plusieurs options s'offrent à vous pour éviter leur enfouissement :

- Vous pouvez les déchiqueter avec la tondeuse et les laisser sur place. C'est ce qu'on appelle le feuillicyclage, un engrais naturel qui enrichira vos sols.
- Vous pouvez aussi en faire un paillis en les déchiquetant. Enfouies sous une bâche tout l'hiver, elles prendront une belle teinte brune pour embellir et nourrir vos plates-bandes le printemps prochain.
- Il est aussi possible d'en faire une réserve de matières brunes pour votre compostage domestique.
- Vous pouvez finalement les apporter, ainsi que vos branches, dans l'un des 4 écocentres de la région (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) ou encore à votre dépôt municipal pour toutes les autres localités du Témiscouata. Informez-vous auprès de votre municipalité. Il y en a UN à proximité de chez-vous ! Le dépôt municipal est en arrière du garage municipal au 174, rue Raymond.



Boutiques communautaires, friperies et comptoirs de linge

Avec chaque changement de saison, vient le rituel de faire du ménage dans sa garde-robe. On doit alors se débarrasser des vieux vêtements et morceaux de textiles, réutilisables ou non.

ATTENTION ! Ils ne devraient jamais se retrouver dans votre poubelle et au site d'enfouissement. Le Témiscouata peut compter sur 7 organismes qui gèrent des comptoirs de linge et souvent d'autres services à la population. Vous pouvez leur apporter votre linge, celui en bon état, propre et sec, et ils lui donneront une seconde vie.

S'il n'y a pas de comptoir de linge dans votre municipalité, vous pouvez également apporter vos sacs dans l'un des quatre écocentres de la région (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano)).

Par la suite, les friperies et comptoirs de linge effectueront le tri pour vendre ou offrir en don les vêtements en bon état. Les textiles invendus ou inutilisables seront récupérés par la RIDT pour éviter l'enfouissement.

Tous ces surplus de linge, qui ne peuvent être réutilisés localement, sont envoyés chez Livr'Avenir pour être triés et redirigés vers d'autres endroits au Québec et ne pas être enfouis.

Pour tous les détails sur ces précieux partenaires au Témiscouata, cliquez sur le l

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin Directrice générale 854-2260 poste 3 direction@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon Directrice générale adj. 854-2260 poste 1 municipalite@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Contremaître, Travaux publics ... 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 2 loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 854-2260 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs. 854-2260 poste 7

Bibliothèque 551-0027

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribué par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

OCTOBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ^{er}	2 20h Séance du conseil municipal à la salle municipale	3 13h30 Vie Active à la salle municipale	4 13h30 jeux de cartes 50 ans et plus au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	5 13h Gym-Cerveau à la salle municipale	6	7
8	9 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ CONGÉ DE L'ACTION 13h30 Réunion Cercle de Fermières à la salle municipale	10 13h30 Vie Active à la salle municipale 20h Séance du conseil municipal à la salle municipale	11 13h30 Réunion Filles d'Isabelle à la salle municipale 13h30 jeux de cartes 50 ans et plus au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	12 13h Gym-Cerveau à la salle municipale 19h30 Réunion Chevaliers Colomb à la salle municipale	13	14
15	16	17 13h30 Vie Active à la salle municipale	18 13h Café rencontre à la salle municipale par les Filles d'Isabelle 13h30 jeux de cartes 50 ans et plus au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h AGA Comité des loisirs à 19 h Centre des loisirs	19 13h Gym-Cerveau à la salle municipale	20	21
22	23	24 13h30 Vie Active à la salle municipale	25 13h30 jeux de cartes 50 ans et plus au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	26 13h Gym-Cerveau à la salle municipale	27	28
29	30 6 ^e versement de taxe	31 13h30 Vie Active à la salle municipale				